

S^t NAZAIRE

SUR

CHARENTE

SES REGISTRES

PAROISSIAUX

APPLICATION A L'ETUDE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

DEVOIR

PERSONNEL

DE

IV^e ANNÉE

1700 - 1790

S^t NAZAIRE - SUR - CHARENTE

SES REGISTRES PAROISSIAUX

APPLICATION A L'ÉTUDE DE L'ÉVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Table des matières

	pages
Avertissement	7
Le pays	8
Les registres paroissiaux	9
La population de St Nazaire d'après les registres paroissiaux	13
Relevé des décès par âge et par année	19
Tables décennales	28
Examen critique des tables et calculs	44
La population	44
La natalité	52
La mortalité	54
La fécondité et la nuptialité	63
L'analphabetisme	66
Les protestants	68
Quelques documents	74





Saint-Nazaire-sur-Charente



Le Port - des - Barques

Commune de S^t Nazaire-sur-Charente

Canton de S^t Agnant-les-Marais
Arrondissement de Rochefort-sur-mer
Département de la Charente Maritime
Ancienne province de Saintonge
Généralité de La Rochelle
Dépendant de l'évêché de Saintes



Carte d'état major actuelle

(Les limites des communes de S^t Nazaire et Port-des-Barques
sont indiquées par un trait plein continu)

Avertissement

L'étude qui va suivre est très incomplète puisqu'elle consiste en une étude de l'évolution de la population entre les années 1700 et 1792. Il aurait été beaucoup plus intéressant de voir cette évolution du début des registres paroissiaux, c'est-à-dire 1639, jusqu'à nos jours, mais cela nous aurait entraîné trop loin. Cette étude a donc pour seul but de montrer comment pourrait être conduite une étude de l'évolution démographique d'une commune en particulier.

Situation géographique

La commune de S^t Nazaire-sur-Charente est située à l'embouchure de la Charente, sur sa rive gauche. Le bourg est à 9 kilomètres de Rochefort-sur-Mer et à 18 de Marennes. La commune a été divisée en deux, en effet Le Port-des-Barques s'est isolé en commune en 1947.

L'étude qui va suivre portera sur l'ensemble des deux communes actuelles de S^t Nazaire-sur-Charente et Port-des-Barques puisque les archives concernent les deux territoires.

Le pays

Les deux territoires communaux s'étendent sur 26,17 km² dont 20,31 km² pour S^t Nazaire, c'est une plaine dont le point culminant est à 20 mètres.

Les terrains se répartissent en deux grandes catégories de superficie sensiblement égale : les terrains crayeux du crétacé et les marais de formation quaternaire composés de bri compact et utilisés comme pâturages uniquement. Au début du XVII^e siècle, ce marais n'était encore que "palus et rousis", il fut asséché de 1650 à 1675 et mis ainsi à l'abri des inondations.

Les registres paroissiaux ⁽¹⁾

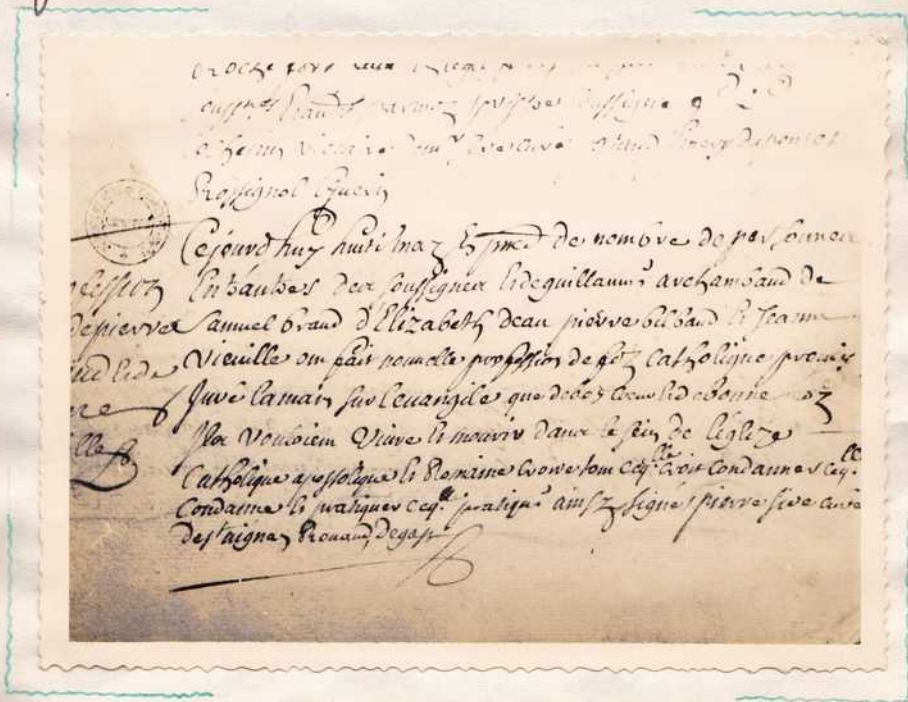
On entre dans la vie par la naissance, on en sort par le décès, naissances, décès, mariages constituent ce qu'on appelle le mouvement naturel de la population.

Le mouvement naturel nous est révélé par les actes d'état civil tenus par le maire, officier de l'état civil et pour les périodes antérieures à 1792, par les registres paroissiaux tenus par les curés sous le contrôle des officiers de juridiction, en vertu de l'édit de Villers Cotteret publié par François 1^{er} le 10 août 1539 complété par les ordonnances de 1579, de 1667, de 1736.

Les registres paroissiaux de St Nazaire-sur-Charente sont conservés à la mairie, ils constituent les pièces d'archives les plus importantes et les plus vieilles de la commune. Les premiers actes mentionnés sont ceux de l'année 1639, mais les actes ne sont complets qu'à compter de 1668, en exécution de l'ordonnance de 1667, très importante car elle prescrit l'inscription sans blancs et dans l'ordre chronologique de tous les actes de catholicité, de quelque nature qu'ils soient. La même ordonnance rappelait l'obligation de déposer au greffe du baillage une copie des registres. Les copies sont maintenant aux archives départementales mais elles sont très incomplètes.

(1) Annales - Janv. mars 1954

De 1668 à nos jours, nous pouvons suivre pas à pas la natalité, la mortalité et la nuptialité bien que les registres paroissiaux n'aient pas la précision de nos registres d'Etat-civil actuels. Nous pouvons ainsi connaître la population et ses mouvements naturels car St-Vazaire était une forte paroisse catholique. En effet une grande partie des Protestants disparurent progressivement après la révocation de l'Edit de Nantes, certains partirent au Canada, environ 32 familles, d'autres se convertirent au catholicisme.



Acte d'abjuration (8 mars 1701)

Au cours de l'année 1701, nous trouvons 9 actes d'abjuration dans les registres paroissiaux, et nous en trouvons quelques-uns de temps à autre jusqu'en l'année 1773. Les seuls registres "d'état-civil" protestants qui restent sont reliés en un seul registre et conservés à la mairie, ils vont de l'année 1777 jusqu'en 1792. Les actes qui s'y trouvent mentionnés concernent aussi les habitants des paroisses de Elboëze et St Froult. Au cours de ces seize années, nous ne relevons que 33 naissances dans la commune de St Nazaire, ce qui est minime à côté des naissances catholiques qui s'élèvent au nombre de 1079 pendant la même période.

Le quinze jour d'octobre mil sept cent quatre vingt quatre
 nous pasteur soussigné avons imparté la bénédiction
 conjugale à Pierre Jean Duvivier fils légitime de feu Jean
 et de Germaine Tuffaut Roy du village de Pont de St. Georges
 de St. Nazaire et à Marie David fille légitime de feu Jean
 David et de Marie Tuffaut de ladite Paroisse. Lesquels nous
 après avoir imparté ont été en canonique et selon
 la publication des bans l'ont été ben. dimanche confect.
 présence des témoins Jacques Duvivier Jean Melin
 et Pierre Gagnier qui ont signé avec le couple et l'écrit
 Caraux et nous, le Notaire. En foi
 Claire Girardeau Jean Baptiste Caraux
 Girardeau Melin Thé Girardeau Pierre Girardeau
 Landreau Elieue Joffre Euse Biquart
 Thérèse bar. Brat Marguerite Caraux
 et arandean. Le Notaire

Pourrands Vanant Bouclet
 Notaire J. Melin
 Jacques
 Gagnier
 Caraux
 Jacques Joffre
 Caraux fils
 Marguerite Biquart

Acte de mariage protestant

(Remarquons le grand nombre de signatures qui suivent
 l'acte, il en est ainsi pour la plupart des actes protestants,
 ce qui prouve l'importance des familles protestantes)

La population de S^t Nazaire d'après les registres paroissiaux.

Les renseignements qui vont suivre concernent la période de 1761 à 1779.

La population est surtout agricole. Nous avons relevé 197 familles paysannes dont 175 de laboureurs à bras et 22 de laboureurs à boeufs. Les laboureurs à bras étaient les plus deshérités, comme leur nom l'indique, ils n'avaient pas d'animaux d'attelage, c'était souvent des saulniers, exploitants des marais salants qu'ils louaient la plupart du temps, c'était aussi parfois des vigoureux. Les laboureurs à boeufs étaient les plus riches, et le grand nombre de signatures qui suivent leurs actes prouvent leur aisance et leur bonne situation dans la paroisse. Nous pouvons certainement avancer qu'il y avait de 200 à 250 familles de paysans puisque toutes n'ont pas pu être inscrites sur les registres dans un intervalle de 19 ans, de plus la profession des intéressés n'est pas toujours mentionnée. Les domestiques et les journaliers sont peu nombreux. Les fariniers eux, étaient nombreux, nous avons dressé plus loin la carte des moulins existant à cette époque, quelques vieilles tours et le nom de certains lieux (les Trois-Moulins, Moulins de Bel-air, Moulins de Fiefdos...) attestent encore l'existence de ces moulins. Nous trouvons aussi une dizaine de boulangers.

Les marins étaient nombreux, St Nazaire est en effet à proximité de Rochefort qui est alors un port militaire très actif, nous avons relevé 76 noms de marins habitant la commune entre 1761 et 1779 et 23 noms de "pilotes lamaneurs"⁽¹⁾, en effet leur présence était indispensable pour conduire les bateaux jusqu'au port de Rochefort. Actuellement il existe encore trois pilotes dont deux vivent à Fouras et l'autre dans l'île d'Aix. Notons que ces pilotes étaient considérés parmi les notables de la paroisse. Nous trouvons aussi quelques cordiers et voiliers, quelques tailleurs d'habits et, des tisserants en plus grand nombre, quelques



(1) Lamanneur est un vieux mot français qui signifie pilote et n'ajoute par conséquent rien au mot pilote. Pourtant cette expression est encore utilisée.

de guerres, ce qui n'empêchait d'ailleurs pas les malades de mourir tout de même. Les chirurgiens aussi font partie des notables de la commune, ils étaient pour la plupart jurés de la ville de Charennes, ils sont parfois mentionnés comme bourgeois, leur capacité et leur rôle étaient pourtant assez ternes. Nous rencontrons des "maîtres d'école" ou "instructeurs de la jeunesse" à travers tout le siècle. A partir de 1700, c'est Pierre Foucaud, dont le fils "marchand quincaillier", prendra la succession jusqu'aux environs de 1750, ensuite nous rencontrons Pierre Vieuille, ^{même} en temps chirurgien, jusque vers 1765, puis Joseph Vieuille, "maître de

Vieuille Martin

Elizabeth veuve âgée d'un peu plus de cinquante ans de Paul veuve
 Le D^e Elizabeth veuve âgée d'un peu plus de cinquante ans de Paul veuve
 et Marie Lantaud veuve, soixante-septième épouse
 Perditte veuve et mère, laquelle nous ayant été présentée
 par Pierre Vieuille, instituteur de la jeunesse, et
 Marie Lantaud pour l'accomplir Les cérémonies du baptême
 au paroil des paroisses, nous les lui avons accordées et
 vingt-huit septembre mil sept cent cinquante deux
 Louis Lantaud et Paul Lantaud, ladite septième
 épouse Marie Lantaud ont déclaré ne savoir signer, de ce
 jour, les autres ayant signé après nous *Martin* *Paul veuve*
Vieuille *Paul veuve* *S. Lantaud*

pension" c'est-à-dire aubergiste, et finalement Charles Petitjean dont on ne mentionne pas d'autre profession, ces maîtres d'école sont considérés comme notables et traités en bourgeois, ils sont rétribués non seulement par les parents d'élèves, mais aussi par la paroisse (voir p.). Notons enfin l'existence de quelques menuisiers, charpentiers et bessonneurs⁽¹⁾.

Les mouvements de population étant de faible amplitude, les données ci-dessus traduisent assez exactement l'activité professionnelle de la paroisse.

(1) hommes qui nettoient, entretiennent les fossés des marais.

RELEVÉ DES DÉCÈS
PAR ÂGE ET PAR ANNÉE

	1700	1701	1702	1703	1704	1705	1706	1707	1708	1709
De 0 à 1 an	17	14	5	7	10	6	3	8	13	13
De 1 an à 1 an	44	35	26	18	44	19	14	19	42	35
De 1 an à 5 ans	27	21	21	11	34	13	11	11	29	22
5 ans à 10 ans	31	29	19	14	27	11	20	17	20	12
10 ans à 20 ans	9	6	15	5	7	7	3	3	6	3
20 ans à 30 ans	4	11	5	5	4	9	4	4	2	4
30 ans à 40 ans	7	9	9	5	4	16	4	7	4	3
40 ans à 50 ans	6	5	9	6	12	8	6	7	6	7
50 ans à 60 ans	8	10	14	5	2	9	7	6	10	8
60 ans à 70 ans	6	5	4	1	5	4	2	4	6	10
70 ans à 80 ans	1	4	6	3	3	2	3	3	1	4
80 ans à 90 ans	3	5	5	2	7	2	1	4	4	3
90 ans à 100 ans	0	1	1	0	0	1	0	2	1	1
Inconnus et Étrangers	2	1	2	3	0	6	1	3	1	1
TOTAL	121	121	115	67	115	94	65	79	103	91

	1710	1711	1712	1713	1714	1715	1716	1717	1718	1719
De 0 à 1 mois	8	7	10	6	3	8	6	6	4	10
De 1 mois à 1 an	24	21	22	21	10	17	23	24	14	17
1 an à 5 ans	28	22	20	17	15	8	10	16	25	7
5 ans à 10 ans	6	5	4	16	3	2	2	5	5	1
10 ans à 20 ans	5	5	6	18	7	4	1	2	5	2
20 ans à 30 ans	6	4	11	22	7	7	5	4	4	12
30 ans à 40 ans	12	8	8	19	11	8	1	5	4	4
40 ans à 50 ans	9	8	10	12	9	8	1	5	4	2
50 ans à 60 ans	10	8	6	16	2	4	4	3	2	1
60 ans à 70 ans	1	0	6	6	4	0	3	3	4	2
70 ans à 80 ans	5	2	0	6	1	3	1	1	0	0
80 ans à 90 ans	1	0	1	1	1	1	0	0	0	2
Inconnus et étrangers	0	1	2	1	0	3	2	2	2	1
TOTAL	107	84	96	155	70	65	53	70	69	51

N.B. Résultats identiques pour 1717 et 1718, car nous avons pris la moyenne des deux années, celles-ci cherchant dans les registres.

	17^{20}	17^{21}	17^{22}	17^{23}	17^{24}	17^{25}	17^{26}	17^{27}	17^{28}	17^{29}
De 0 à 1 mois	10	6	9	1	6	3	8	2	6	10
De 1 mois à 1 an	7	13	29	16	16	14	15	25	9	12
1 an à 5 ans	8	14	46	13	12	14	11	28	10	24
5 ans à 10 ans	4	6	7	6	13	3	0	4	2	5
10 ans à 20 ans	5	3	10	8	3	5	1	1	1	10
20 ans à 30 ans	0	4	7	4	5	6	4	2	5	12
30 ans à 40 ans	6	8	10	5	2	2	3	2	10	19
40 ans à 50 ans	4	7	6	11	4	5	3	1	5	13
50 ans à 60 ans	3	4	10	3	4	3	4	5	5	6
60 ans à 70 ans	2	3	3	4	5	2	4	2	5	8
70 ans à 80 ans	0	1	2	2	3	2	1	0	3	1
80 ans à 90 ans	0	1	2	0	1	1	0	0	0	0
Inconnus et étrangers	1	3	2	1	2	3	0	1	1	0
TOTAL	50	73	143	74	76	63	54	73	62	120

	1730	1731	1732	1733	1734	1735	1736	1737	1738	1739
de 0 à 1 an	7	9	5	10	13	9	12	19	14	9
de 1 à 2 ans	31	24	13	33	39	28	34	33	38	31
1 an à 5 ans	28	13	3	13	19	17	25	8	20	17
5 ans à 10 ans	8	9	5	3	8	6	6	5	4	5
10 ans à 20 ans	7	6	0	3	3	1	3	5	3	3
20 ans à 30 ans	6	2	4	3	7	11	6	4	1	4
30 ans à 40 ans	12	1	4	3	7	10	7	6	1	9
40 ans à 50 ans	5	4	0	4	6	8	4	2	5	6
50 ans à 60 ans	8	9	2	1	7	2	3	1	1	7
60 ans à 70 ans	9	2	0	3	2	4	2	1	4	3
70 ans à 80 ans	0	4	4	4	4	0	4	0	1	3
80 ans à 90 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Inconnus et étrangers	1	2	1	0	1	1	2	1	1	2
TOTAL	115	76	36	70	103	88	96	66	79	91

	1740	1741	1742	1743	1744	1745	1746	1747	1748	1749
Proportion	12	11	10	12	8	4	9	7	11	8
Determination	5	38	11	11	4	9	24	23	26	21
1 an à 5 ans	8	30	9	14	6	3	27	9	18	16
5 ans à 10 ans	6	13	0	6	4	3	15	4	6	8
10 ans à 20 ans	5	7	1	1	3	6	8	4	3	3
20 ans à 30 ans	9	4	3	6	5	5	3	9	10	7
30 ans à 40 ans	20	6	1	1	2	7	5	13	10	10
40 ans à 50 ans	9	5	12	7	2	7	3	8	10	15
50 ans à 60 ans	6	0	2	4	2	5	11	7	10	9
60 ans à 70 ans	6	3	9	1	2	1	5	9	7	6
70 ans à 80 ans	8	5	1	0	1	2	3	7	3	1
80 ans à 90 ans	0	2	1	1	0	0	0	0	1	1
Inconnus et Changés	2	3	1	3	0	2	2	6	3	2
TOTAL	96	127	53	67	39	54	115	106	118	107

	1750	1751	1752	1753	1754	1755	1756	1757	1758	1759	1760
De 0 à 1 an	6 6	9 12	10 13	8 18	12 29	16 9	12 12	14 27	7 20	5 23	26 20
1 an à 5 ans	12	8	8	9	37	6	8	20	24	14	5
5 ans à 10 ans	4	10	2	2	12	2	1	4	4	5	2
10 ans à 20 ans	6	4	4	3	11	0	6	1	7	4	4
20 ans à 30 ans	10	12	5	3	6	2	4	9	6	4	8
30 ans à 40 ans	14	5	3	4	4	7	4	4	13	6	11
40 ans à 50 ans	7	8	6	2	5	4	5	12	8	7	2
50 ans à 60 ans	6	6	9	5	7	4	7	10	18	9	4
60 ans à 70 ans	10	3	6	3	5	3	0	10	9	4	10
70 ans à 80 ans	2	1	1	0	2	0	3	3	6	2	6
80 ans à 90 ans	1	0	0	1	1	1	1	1	1	0	1
90 ans et au-dessus	1	2	1	0	1	0	3	16	7	4	4
TOTAL	85	81	68	58	132	54	66	131	130	87	103

	1761	1762	1763	1764	1765	1766	1767	1768	1769	1770	1771
De 20 ans à 29 ans	20	14	10	14	13	9	16	13	7	12	14
De 30 ans à 39 ans	53	34	26	21	27	19	27	22	29	29	31
De 40 ans à 49 ans	33	20	16	7	14	10	11	9	22	17	17
1 an à 5 ans	11	7	8	5	12	22	14	7	22	10	13
5 ans à 10 ans	0	0	4	3	2	20	8	1	3	3	1
10 ans à 20 ans	3	0	3	1	2	11	3	3	5	3	0
20 ans à 30 ans	5	4	8	3	6	13	10	7	4	3	5
30 ans à 40 ans	14	9	11	7	8	12	2	10	6	7	5
40 ans à 50 ans	7	6	6	3	6	4	5	8	10	4	15
50 ans à 60 ans	8	9	11	2	8	7	13	2	6	4	14
60 ans à 70 ans	9	4	7	0	6	8	9	8	5	9	5
70 ans à 80 ans	8	1	10	3	5	2	7	4	2	2	7
80 ans à 90 ans	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0
Immigrants et étrangers	8	1	3	2	2	1	3	0	3	2	2
TOTAL	126	75	97	51	85	120	101	72	95	76	98

	1772	1773	1774	1775	1776	1777	1778	1779	1780	1781	1782
1772	15	8	10	10	12	16	16	15	22	9	15
1773	44	20	35	24	27	34	25	35	64	26	33
1774	29	12	25	14	15	18	9	20	42	17	18
1 an à 5 ans	13	13	12	21	12	5	6	22	32	14	14
5 ans à 10 ans	6	8	11	1	1	1	1	3	13	6	4
10 ans à 20 ans	1	13	4	5	0	5	3	4	3	3	8
20 ans à 30 ans	10	23	2	8	1	2	4	8	8	9	21
30 ans à 40 ans	14	29	4	5	1	10	7	9	9	13	14
40 ans à 50 ans	5	38	5	6	4	7	7	12	10	7	13
50 ans à 60 ans	8	24	4	1	2	8	6	4	12	11	10
60 ans à 70 ans	7	20	5	4	3	3	4	1	4	10	6
70 ans à 80 ans	8	5	3	4	2	2	0	7	5	7	3
80 ans à 90 ans	0	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0
90 ans à 100 ans	1	0	2	1	2	1	1	5	0	2	4
TOTAL	117	194	87	81	56	78	65	111	160	111	130

	1783	1784	1785	1786	1787	1788	1789	1790	1791	1792	
De 0 à 1 an	15	15	15	7	15	10	5	9	5	6	FIN DES REGISTRES 28 NOVEMBRE 1792
De 1 an à 2 ans	38	36	20	24	29	28	19	25	28	29	
1 an à 5 ans	9	9	6	18	12	12	7	14	13	13	
5 ans à 10 ans	2	7	1	0	2	6	4	4	2	2	
10 ans à 20 ans	3	4	3	1	3	4	2	1	4	4	
20 ans à 30 ans	3	4	7	4	8	9	6	5	8	8	
30 ans à 40 ans	5	6	5	7	9	6	6	7	9	8	
40 ans à 50 ans	5	4	7	11	10	7	5	5	7	8	
50 ans à 60 ans	1	7	6	8	8	5	5	1	6	6	
60 ans à 70 ans	4	8	3	5	4	3	3	2	8	7	
70 ans à 80 ans	2	3	1	4	1	2	2	5	2	4	
80 ans à 90 ans	0	0	0	1	0	1	2	4	0	0	
Mariages et étrangers	3	5	3	0	0	0	2	1	2	0	
TOTAL	75	93	62	83	86	83	63	74	89	89	

N.B. 1791 et 1792 ont été compté ensemble, c'est la moyenne des deux années qui a été prise.

Table décennales de 1900 à 1909

1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909
1910	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919
1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929
1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949
1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999

TABLES DECENNALES

Population de la France métropolitaine à la fin de chaque année de 1900 à 1999

1900 1901 1902 1903 1904 1905 1906 1907 1908 1909

1910 1911 1912 1913 1914 1915 1916 1917 1918 1919

1920 1921 1922 1923 1924 1925 1926 1927 1928 1929

1930 1931 1932 1933 1934 1935 1936 1937 1938 1939

1940 1941 1942 1943 1944 1945 1946 1947 1948 1949

1950 1951 1952 1953 1954 1955 1956 1957 1958 1959

1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969

1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979

1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989

1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999

Source : INSEE, Recensement de la population, 1900-1999

Saint Nazaire sur Charente

Table décennale de 1700 à 1709

	NAISSANCES	DÉCÈS	DIFFÉRENCE + -	DETAIL des DÉCÈS															AGE MOYEN DES DÉCÈS	MARIAGES	OBSERVATIONS
				De 0 à 1 an	1 an à 2 an	2 an à 3 an	3 an à 4 an	4 an à 5 an	5 an à 6 an	6 an à 7 an	7 an à 8 an	8 an à 9 an	9 an à 10 an	10 an à 11 an	11 an à 12 an	12 an à 13 an	13 an à 14 an	14 an à 15 an			
1700	82	121		39	17	27	31	9	4	7	6	8	6	1	3	0	2	13a 6m	23		
1701	76	121		45	14	21	29	6	11	9	5	10	5	4	5	1	1	18a	18		
1702	87	115		28	5	21	19	15	5	9	9	14	4	6	5	1	2	22a	30		
1703	91	67	24	7	11	14	5	5	5	6	5	1	3	2	0	3	17a 3m	25			
1704	97	115		18	10	34	27	7	4	4	12	2	5	3	7	0	0	16a	10		
1705	71	94		23	6	13	11	7	9	16	8	9	4	2	2	1	6	21a 6m	12		
1706	83	65	18	3	11	20	3	4	4	6	7	2	3	1	0	1	18a	19			
1707	79	79		8	11	17	3	4	7	7	6	4	3	4	2	3	22a 6m	23			
1708	94	103		9	13	29	20	6	2	4	6	10	6	1	4	1	1	16a 6m	14		
1709	82	91		9	13	22	12	3	4	3	7	8	10	4	3	1	1	21a 6m	17		
TOTAL	842	971		129	96	200	200	64	52	62	72	79	47	30	36	7	20	18a 6m			

Population de la paroisse évaluée d'après les décès

1700 environ 1660

1709 environ 1750

Moyenne $\frac{3410}{2} = 1705$

Cette évaluation étant approximative, les calculs seront faits pour une population de 1700 habitants, ce qui est proche de la réalité

Calculs relatifs à la table décennale n° 1 (1700-1709)

Naissances	Déficit	2‰ pour 1 M.
Décès		2‰ pour 1 D.
Mariages		2‰ pour 1 M.

Age moyen des décès: -18 à 6 m Population: 1.700 h.

Moyennes annuelles

Moyennes pour 1000 h.

Naissances	$\frac{842}{10} = 84,2$	soit	49,5 ‰
Décès	$\frac{971}{10} = 97,1$	soit	57,1 ‰
Mariages	$\frac{191}{10} = 19,1$	soit	11,2 ‰
Déficit	$\frac{129}{10} = 12,9$	soit	7,5 ‰

Taux de natalité $\frac{1700}{84,2} = 20,2 \rightarrow 1$ naissance pour 20 h.

Taux de mortalité $\frac{1700}{97,1} = 17,5 \rightarrow 2$ morts pour 35 h.

Taux de nuptialité $\frac{1700}{19,1} = 89 \rightarrow 1$ mariage pour 89 h.

Taux de fécondité $\frac{84,2}{19,1} = 4,4 \rightarrow 9$ enfants pour 2 mariages

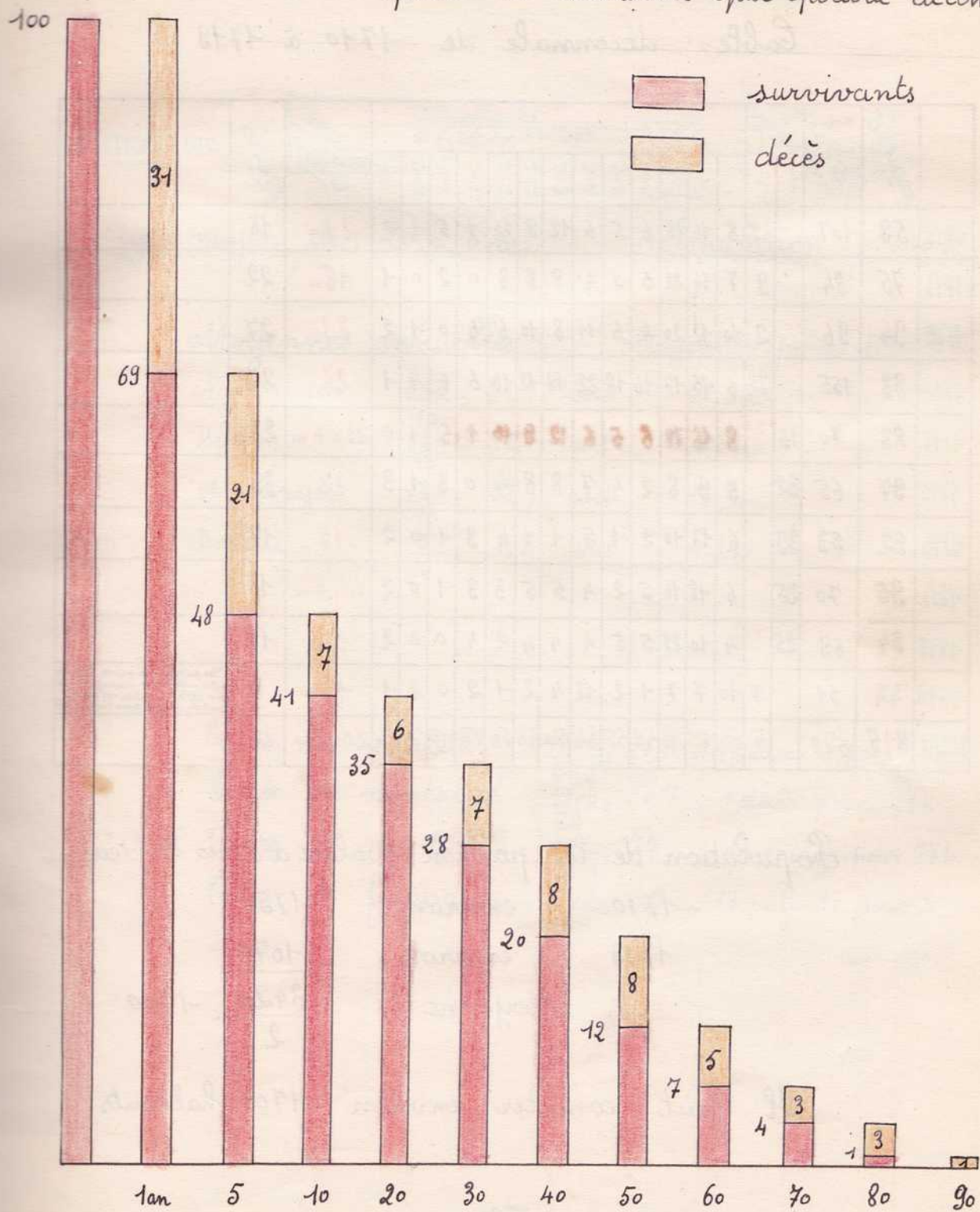
Décès de 0 à 1 an :	296	soit	312,2 pour 1000 décès d'âge connu
" 1 à 5 ans :	200	"	211,3 ‰
5 à 10 ans :	64		67,3 ‰
10 à 20 ans :	52		55,6 ‰
20 à 30 ans :	62		66,2 ‰
30 à 40 ans :	72		76,7 ‰
40 à 50 ans :	79		83 ‰
50 à 60 ans :	47		49,4 ‰
60 à 70 ans :	30		31,5 ‰
70 à 80 ans :	36		38 ‰
80 à 90 ans :	7		7,2 ‰
	<u>951</u>		<u>998,4 ‰</u>

Inconnus et étrangers 20 20,5 pour 1000 décès

Sur 100 enfants qui naissent, il est probable que

69	atteindront	1 an
48	atteindront	5 ans
41	atteindront	10 ans
35	atteindront	20 ans
28	atteindront	30 ans
20	atteindront	40 ans
12	atteindront	50 ans
7	atteindront	60 ans
4	atteindront	70 ans
1	atteindra	80 ans
aucun	n'atteindra	90 ans

Table de survie (1700-1709)
pour 100 naissances par période décennale



Saint-Nazaire-sur-Charente

Table décennale de 1710 à 1719

	NAISSANCES	DÉCÈS	DIFFÉRENCE + -	DETAIL des DÉCÈS																ÂGE MOYEN DES DÉCÈS	MARIAGES	OBSERVATIONS
				Mo à 1m	1m à 2m	2m à 3m	3 à 4	4 à 5	5 à 6	6 à 7	7 à 8	8 à 9	9 à 10	10 à 11	11 à 12	12 à 13	13 à 14	14 à 15	?			
1710	58	107	49	8	16	28	6	5	6	12	9	10	1	5	1	0	21a	18				
1711	75	84	9	7	14	22	5	5	4	8	8	8	0	2	0	1	18a	22				
1712	94	96	2	10	12	20	4	6	11	8	10	6	6	0	1	2	21a	27				
1713	83	155	72	6	15	17	16	18	22	19	12	16	6	6	1	1	26a	27				
1714	83	70	13	8	16	28	6	5	6	12	9	10	1	5	1	0	23a 6m	28				
1715	97	65	32	8	9	8	2	4	7	8	8	4	0	3	1	3	23	39				
1716	92	53	39	6	17	10	2	1	5	1	1	4	3	1	0	2	15	17				
1717	95	70	25	6	18	16	5	2	4	5	5	3	3	1	0	2	15a 6m	18				
1718	94	69	25	4	10	25	5	5	4	4	4	2	4	0	0	2	14a	17				
1719	44	51	7	10	7	7	1	2	12	4	2	1	2	0	2	1	17a	8	Après manque de papier, la fin des actes a été notée en marge des actes fin 1715, ces 4 actes ont été comptés dans l'année 1715			
TOTAL	815	820	5	68	125	168	49	55	82	80	68	56	29	19	7	14	20a 6m	221				

Population de la paroisse évaluée d'après les décès

1710 environ 1750

1719 environ 1670

Moyenne $\frac{3420}{2} = 1710$

Il faut compter environ 1700 habitants

Calculs relatifs à la table
décennale n° 2 (1710-1719)

Naissances	1‰ pour 10 N
Décès	1‰ pour 10 D
Mariages	1‰ pour 10 M

Age moyen de : 20 à 6 m.

Population : 1700 h.

Moyennes annuelles	Moyennes pour 1000 h.
Naissances $\frac{815}{10} = 81,5$	soit 47,9‰
Décès $\frac{820}{10} = 82$	soit 48,2‰
Mariages $\frac{221}{10} = 22,1$	soit 13‰
Déficit $\frac{5}{10} = 0,5$	soit 0,3‰

Taux de natalité	$\frac{1700}{81,5} = 20,9 \rightarrow 1 \text{ naissance pour } 21 \text{ h.}$
Taux de mortalité	$\frac{1700}{82} = 20,7 \rightarrow 1 \text{ décès pour } 21 \text{ h.}$
Taux de nuptialité	$\frac{1700}{22,1} = 77 \rightarrow 1 \text{ mariage pour } 77 \text{ h.}$
Taux de fécondité	$\frac{81,5}{22,1} = 3,7 \rightarrow 11 \text{ enfants pour } 3 \text{ mariages}$

Décès de 0 à 1 an :	193	soit	241,4	pour 1000 décès d'âge connu
1 an à 5 ans	168	soit	209,4	‰
5 ans à 10 ans	49	soit	62,8	‰
10 ans à 20 ans	55	soit	69,2	‰
20 ans à 30 ans	82	soit	102,7	‰
30 ans à 40 ans	80	soit	99,2	‰
40 ans à 50 ans	68	soit	84,3	‰
50 ans à 60 ans	56	soit	62	‰
60 ans à 70 ans	29	soit	35	‰
70 ans à 80 ans	19	soit	23,5	‰
80 ans à 90 ans	7	soit	8,6	‰
			998	‰

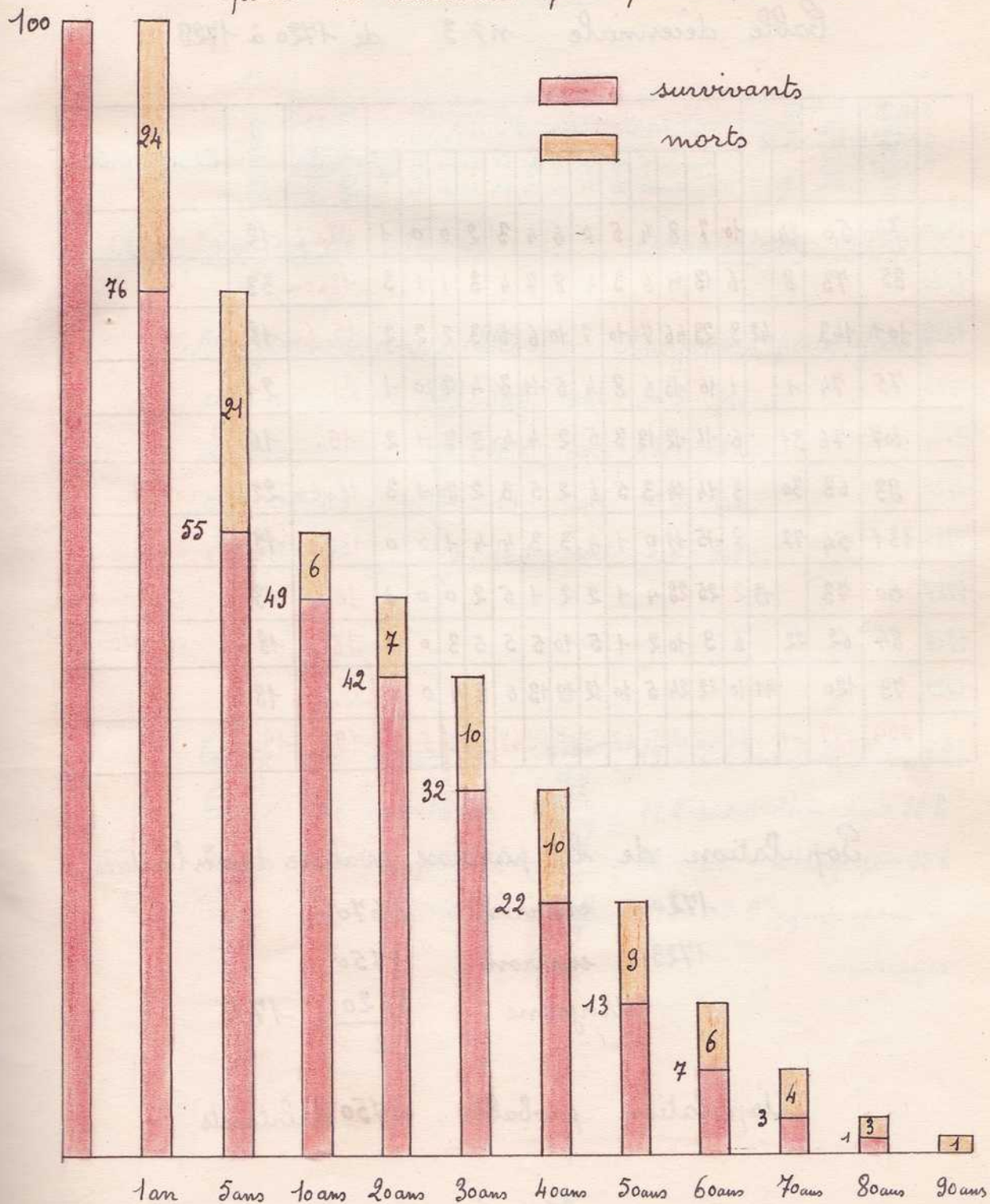
Inconnus et étrangers 14 soit 17 pour 1000 décès

Sur 100 enfants qui naissent, il est probable que :

	76	atteindront	1 an
	55	"	5 ans
$\frac{1}{2}$ meurt avant	49	"	10 ans
10 ans	42	"	20 ans
	32	"	30 ans
$\frac{3}{4}$ meurent avant	22	"	40 ans
40 ans	13	"	50 ans
	7	"	60 ans
	3	"	70 ans
	1	"	80 ans
	0	"	90 ans

Table de survie (1719-1719)

pour 100 naissances par période décennale



Saint-Nazaire-sur-Charente

Cable décennale n° 3 de 1720 à 1729

	NAISSANCES	DÉCÈS	+ DIFFÉ- RENCE	-	DETAIL des DÉCÈS														ÂGE MOYEN DES DÉCÈS	MARIAGES	OBSERVATIONS
					5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 à 25 ans	25 à 30 ans	30 à 35 ans	35 à 40 ans	40 à 45 ans	45 à 50 ans	50 à 55 ans	55 à 60 ans	60 à 65 ans	65 à 70 ans	70 à 75 ans			
1720	74	50	24		10	7	8	4	5	0	6	4	3	2	0	0	1	17 ans	12		
1721	85	73	8		6	13	14	6	3	4	8	7	4	3	1	1	3	18 a 6 m	33		
1722	101	143		42	9	29	46	7	10	7	10	6	10	3	2	2	2	15 a 6 m	18		
1723	75	74	1		1	16	13	6	8	4	5	11	3	4	2	0	1	21 a	21		
1724	107	76	31		6	16	12	13	3	5	2	4	4	5	3	1	2	19 a	16		
1725	93	63	30		3	14	14	3	5	6	2	5	3	2	2	1	3	18 a 6 m	22		
1726	131	54	77		8	15	11	0	1	4	3	3	4	4	1	0	0	18 a 6 m	19		
1727	60	73		13	2	25	28	4	1	2	2	1	5	2	0	0	1	16 a	13		
1728	84	62	22		6	9	10	2	1	5	10	5	5	5	3	0	1	26 a	18		
1729	79	120		41	10	12	24	5	10	12	19	13	6	8	1	0	0	22 a 8 m	18		
	889	788	101		61	156	180	50	47	49	67	59	47	38	15	5	14	19 ans	190		

Population de la paroisse évaluée d'après les décès

1720 environ 1670

1729 environ 1750

Moyenne $\frac{3420}{2} = 1710$

Population probable : 1750 habitants

Calculs relatifs à la table décennale n° 3 (-1720 - 1729)

Naissances	Excédent	1 ^m /10 N
Décès		1 ^m /10 D
Mariages		1 ^m /10 M

Age moyen de 19 ans

Population: 1750

Moyennes annuelles	Moyennes pour 1000 h.
Naissances $\frac{889}{10} = 88,9$	soit 50,8 ‰
Décès $\frac{788}{10} = 78,8$	soit 45,1 ‰
Mariages $\frac{190}{10} = 19$	soit 10,9 ‰
Excédent $\frac{101}{10} = 10,1$	soit 5,8 ‰

Taux de natalité	$\frac{1750}{88,9} = 19,6$	soit 2 naissances pour 39 h.
Taux de mortalité	$\frac{1750}{78,8} = 22,2$	soit 1 décès pour 22 h.
Taux de nuptialité	$\frac{1750}{19} = 92,1$	soit 1 mariage pour 92 h
Taux de fécondité	$\frac{88,9}{19} = 4,6$	soit 9 enfants pour 2 mariages

Décès de 0 à 1 an	217	soit	280,3‰	décès d'âge connu
1 an à 5 ans	180	soit	232,5‰	
5 ans à 10 ans	50	soit	64,6‰	
10 ans à 20 ans	47	soit	60,7‰	
20 ans à 30 ans	49	soit	63,3‰	
30 ans à 40 ans	67	soit	86,4‰	
40 ans à 50 ans	59	soit	76,2‰	
50 ans à 60 ans	47	soit	60,7‰	
60 ans à 70 ans	38	soit	49,9‰	
70 ans à 80 ans	15	soit	19,3‰	
80 ans à 90 ans	5	soit	6,4‰	

Inconnus et étrangers 14 soit 1,7‰ décès

Sur 100 enfants qui naissent, il est probable que:

	72	atteindront	1 an
	49	"	5 ans
$\frac{1}{2}$ meurt avant	42	"	10 ans
5 ans	36	"	20 ans
$\frac{3}{4}$ meurent avant	30	"	30 ans
35 ans	21	"	40 ans
	14	"	50 ans
	8	"	60 ans
	3	"	70 ans
	1	"	80 ans
	0	"	90 ans

Saint-Nazaire-sur-Charente

Table décennale n° 4 de 1730 à 1739

	NAISSANCES	DÉCÈS	+ - DIFFÉ- RENCES	DÉTAIL des DÉCÈS														ÂGE MOYEN DES DÉCÈS	MARIAGES	OBSERVATIONS
				0 à 1 an	1 an à 2 an	2 an à 3 an	3 an à 4 an	4 an à 5 an	5 an à 6 an	6 an à 7 an	7 an à 8 an	8 an à 9 an	9 an à 10 an	10 an à 11 an	11 an à 12 an	12 an à 13 an	13 an à 14 an			
1730	90	115	25	7	24	28	8	7	6	12	5	8	9	0	0	1	15a	23		
1731	76	76		7	15	13	9	6	2	1	4	9	2	4	0	2	19a	26		
1732	64	36	28	5	8	3	5	0	4	4	0	2	0	4	0	1	19a	9	La fin de l'année a été portée sur d'autres registres	
1733	93	70	23	10	23	13	3	3	3	3	4	1	3	4	0	0	14a 6m	18		
1734	88	103	15	13	28	19	8	3	7	7	6	7	2	4	0	1	16	12		
1735	87	88	1	9	19	17	6	1	11	10	8	2	4	0	0	1	17	33		
1736	110	96	14	12	22	25	6	3	6	7	4	3	2	4	0	2	14	15		
1737	72	66	6	19	14	8	5	5	4	6	2	1	1	0	0	1	10a 6m	11		
1738	96	79	17	14	24	20	4	3	1	1	5	1	4	1	0	1	10a 6m	11		
1739	86	91		9	22	17	5	3	4	9	6	7	3	3	1	2	19a	8		
TOTAL	862	820	42	105	199	163	59	34	48	60	44	41	30	24	1	12	16ans	166		

Population de la paroisse évaluée d'après les

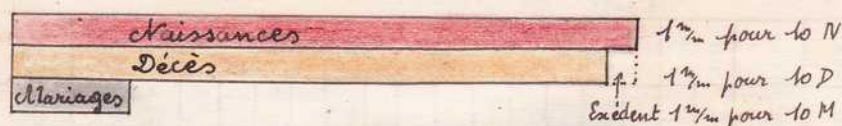
décès survenus : 1730 environ 1750

1739 environ 1900

$$\text{Moyenne } \frac{3650}{2} = 1825$$

Population probable : 1800 habitants

Calculs relatifs à la table décennale n° 4 (1730-1739)



Age moyen de 16 ans

Population: 1800 h.

Moyennes annuelles

Moyennes pour 1000 h.

Naissances	$\frac{862}{10} = 86,2$ soit	47,9 ‰
Décès	$\frac{820}{10} = 82$ soit	45,5 ‰
Mariages	$\frac{166}{10} = 16,6$ soit	9,2 ‰
Excédent	$\frac{42}{10} = 4,2$ soit	2,3 ‰

Cause de natalité	$\frac{1800}{86,2} = 20,8$ soit 1 naissance pour 21 h.
Cause de mortalité	$\frac{1800}{82} = 21,8$ soit 1 mort pour 22 h.
Cause de nuptialité	$\frac{1800}{16,6} = 108,4$ soit 1 mariage pour 108 h.
Cause de fécondité	$\frac{82,2}{16,6} = 4,9$ soit 5 enfants pour 1 mariage

Décès de 0 à 1 an	304	soit 376,2‰	décès d'âge connu
1 an à 5 ans	163	soit 201,6‰	
5 ans à 10 ans	59	soit 73 ‰	
10 ans à 20 ans	34	soit 42 ‰	
20 ans à 30 ans	48	soit 59,4‰	
30 ans à 40 ans	60	soit 74,2‰	
40 ans à 50 ans	44	soit 54,4‰	
50 ans à 60 ans	41	soit 50,7‰	
60 ans à 70 ans	30	soit 37,1‰	
70 ans à 80 ans	24	soit 29,7‰	
80 ans à 90 ans	1	soit 1,2‰	

Inconnus et étrangers 12 soit 14,6‰ décès

Sur 100 enfants qui naissent, il est probable que :

	63	atteindront 1 an
	43	" 5 ans
- La moitié seulement	36	" 10 ans
atteint 5 ans	32	" 20 ans
- Les $\frac{3}{4}$ atteignent	26	" 30 ans
30 ans	19	" 40 ans
	13	" 50 ans
	8	" 60 ans
	4	" 70 ans
	1	" 80 ans
	0	" 90 ans



Epidémie de petite vérole en 1754

EXAMEN CRITIQUE

des TABLES et CALCULS PRECEDENTS

La population

Comment évaluer la population à une date donnée ? (suivre sur le relevé des décès)

Prenons l'année 1700

Nous partons du principe qu'une personne de 35 ans, par exemple, qui est morte en 1730 était vivante en 1700.

Tous les morts de 1700 étaient vivants une partie de l'année, aussi en prenant le milieu de l'année, nous comptons $\frac{121}{2} = 60$ vivants.

Nous prenons ensuite la moitié de l'ensemble des nombres coloriés en rouge. En effet l'âge n'étant pas détaillé année par année, il se trouve que les enfants morts, de 1 an à 5 ans, en 1701, étaient vivants en 1700, mais pas ceux de 1 an morts en 1702, ni ceux de 1 et 2 ans morts en 1703, ni ceux de 1, 2, 3 ans morts en 1704, ni ceux de 1, 2, 3, 4 ans morts en 1705. Aussi prenons nous la moitié de tous ces décès.

Quant aux autres morts, ils étaient tous vivants en 1700. Prenons n'importe lesquels au hasard : les morts de 50 à 60 ans en 1750 avaient de 0 à 9 ans en 1700.

Seules les populations de 1700 et 1710 sont évaluées conformément aux données des registres. Nous

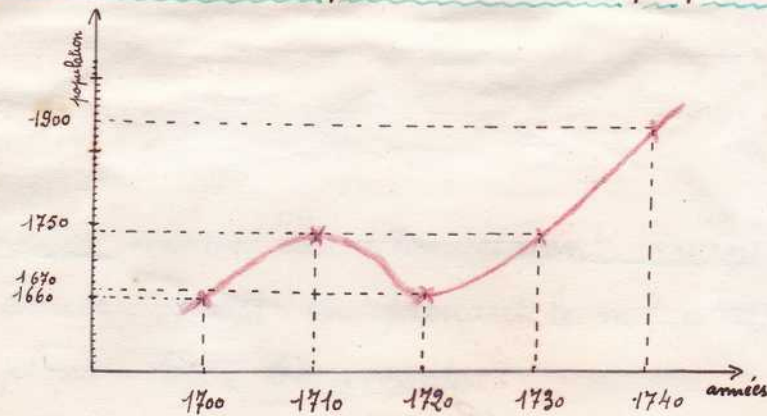
Jean Berton, prêtre, d'origine d'Auvergne, se disant transféré dans l'ordre de S^t Augustin de celui des Carmes, âgé d'environ soixante-dix ans, qui après avoir été aumônier tant sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, que sur ceux du Roy, a eu le brevet pour être aumônier au fort du pin, présente paroisse, il est mort au dit village, en sa qualité d'aumônier, après vingt sept à vingt huit ans d'habitation
 par moy J. Maillat Curé de St. Nazaire
 avec les arguments de Maillat
 J. Maillat

Traduction

Jean Berton prêtre originaire d'Auvergne, se disant transféré dans l'ordre de S^t Augustin de celui des Carmes, âgé d'environ soixante-dix ans, qui après avoir été aumônier tant sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, que sur ceux du roy, a eu le brevet pour être aumônier au fort du pin, présente paroisse, il est mort au dit village, en sa qualité d'aumônier, après vingt sept à vingt huit ans d'habitation

avons été obligé d'évaluer approximativement le nombre des décès les plus âgés après les années 1792 pour calculer la population de 1720, 1730 et 1740

Evolution numérique de cette population.



Cette courbe n'a de valeur que si elle est établie sur une grande échelle. Une étude sérieuse allant du début des registres jusqu'à nos jours permettrait de dresser une courbe très intéressante où nous pourrions suivre pas à pas les variations numériques. Les faits démographiques généraux doivent s'y refléter : accroissement jusqu'aux environs de 1900 puis dépopulation des campagnes, devraient s'y retrouver. Certaines périodes malheureuses de l'histoire (fin du règne de Louis XIV par exemple), certaines épidémies peuvent apporter une fluctuation à la courbe.

Population comparée

	S ^t Nazaire-sur-Charente	S ^t Jean-de-Liversay	France
1700	1660	1640	21.136 000
1710	1750	1650	
1720	1670	1760	18 000 000
1730	1750	1740	
1740	1900	1840	
195	1796 ⁽¹⁾	1354	

Là encore, ces comparaisons ne peuvent nous enseigner quelque chose que si elles sont faites pour un grand nombre d'années. Alors nous pouvons découvrir une originalité de la commune et la recherche d'explications peut être intéressante.

Le fait le plus frappant, c'est que la population actuelle est sensiblement la même qu'il y a deux siècles et demi, ce qui ne veut pas dire que celle-ci soit demeurée stable comme nous venons de le voir.

Notons que nous ne devons pas rester aveuglé par les nombres, car les registres paroissiaux comportent généralement des lacunes et des erreurs parfois nombreuses. Cependant ceux que nous avons dépouillé

(1) S^t Nazaire : 706 h. et Port-des-Barques : 1.090 h.

lés, c'est-à-dire ceux de 1700 à 1792 ont été rédigés par les différents ^{curés} qui se sont succédés avec une conscience remarquable, aussi les résultats que l'on obtient au XVIII^e siècle restent-ils solides. D'ailleurs nous pouvons penser, pour l'ensemble des registres paroissiaux de la France, obtenir des résultats solides pour la période 1730-1790, des résultats acceptables pour la période Louis XIV, des indications utiles pour la période Louis XIII.⁽¹⁾

Répartition par sexe.

Une répartition de la population par sexe peut être intéressante, surtout pour l'établissement des pyramides des âges, mais nous avons omis de le noter en dépouillant les registres. Cependant le curé dresse parfois, surtout à la fin du siècle, un relevé annuel des baptêmes, mariages et sépultures en fin de registre⁽²⁾, et nous avons été frappé par le fait que régulièrement les naissances de garçons dépassent les naissances des filles, de même les décès de garçons dépassent presque toujours ceux des filles.

1. Pierre Gaubert, art. des Annales, janv. mars 1954

2. Les curés fournissaient aux subdélégués, sur des états imprimés, ces relevés. Si on refait les additions des curés, 8 fois sur 10 elles sont fausses, or les statistiques du XVIII^e s. reposent sur ces chiffres !!!

Vieillesse de la population

(pour 1000 habitants)

	1700	1740	1780	1820	Observation
de 0 à 9 ans	591				↘
de 10 à 19 ans	55				↘
de 20 à 29 ans	67				↘
de 30 à 39 ans	77				↘
de 40 à 49 ans	83				↘
de 50 à 59 ans	50				↘
de 60 à 69 ans	31				↘
de 70 à 79 ans	4				↘
de 80 à 89 ans	7				↘
TOTAL	1000				

Le tableau doit être fait pour des dates espacées de 40 ou 50 ans et sur une grande échelle pour faire ressortir l'évolution. Nous devrions pouvoir constater l'abaissement de la proportion d'enfants, et au contraire l'accroissement du nombre des vieillards, dans quelle mesure ? Le tableau doit être très significatif à cet égard.

Répartition par âge de la population

Cette répartition n'a pas été faite parce que l'âge exact des morts n'a pas été noté et comme le relevé des décès est constitué, il aurait fallu faire des approximations parfois grossières.

Comment faire cette répartition. Par exemple au 1^{er} janvier 1700, ceux qui ont entre 0 et 1 an sont morts : en 1700 entre 0 et 1 an, mais il ne faut en prendre que la moitié car un mort de 3 mois en avril n'était pas vivant au 1^{er} janvier, par contre un mort de 3 mois en février était vivant au 1^{er} janvier - en 1701 entre 1 et 2 ans, mais n'en prenons que la moitié pour la même raison - en 1702 entre 2 et 3 ans, n'en prenons toujours que la moitié, et ainsi de suite.

Pyramides des âges.

Les pyramides sont pleines d'enseignement, mais malheureusement nous ne pouvons en construire aucune, ne connaissant pas la répartition de la population par âge et par sexe.

Les lacunes montrent que l'on ne prend jamais assez de détails en dépouillant les registres⁽¹⁾

1. un novice comme moi ne pouvait être prévenu de toutes les difficultés qu'entraînait l'absence de certaines notes, malgré l'aide que m'a apporté M^r Baron, instituteur à la Rochelle.

Jacques Rouse^m Brunetay^m ^{St. Nazaire}
 Le vingt mars 1741 nous soussignés avons eu
 le tronc de la sacristie où nous avons trouvé quinze
 liures en argent plus treize liures à sol marqués
 plus 22 et 51 tant au liars que deux liars
 plus une liure six sol au denier et tout se monte
 à la somme de cinquante et une liures quinze sol
 dont moy fabriquer soussigné me suis chargé
 St. Maillé Curé. Rouse fabriquer
 Jean Morellet, âgé d'un jour fils légitime de Jean Morellet

Ouverture du tronc de la sacristie

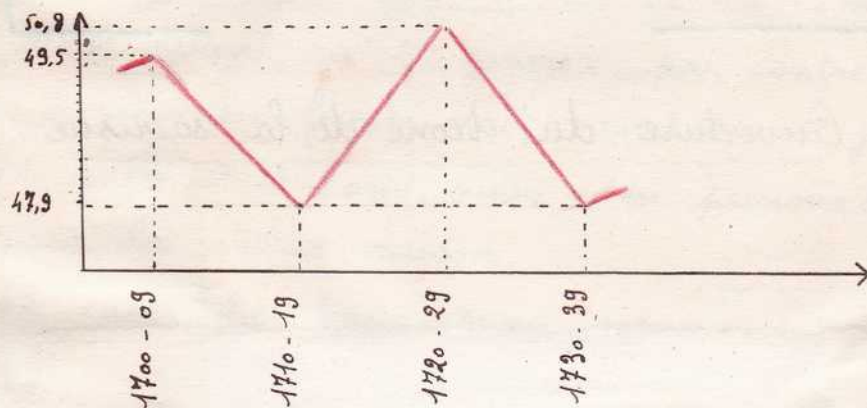
En cinquante ans, le tronc des pauvres par moy St. Maillé Curé
 St. Nazaire
 Brunetay^m Doyen
 le 12 may 1741 j'ai ouvert le tronc des pauvres où j'ai trouvé
 cinquante six liures deux sols six deniers dont j'est chargé
 comme marguillier des pauvres St. Maillé Curé de St. Nazaire

Ouverture du tronc des pauvres

La natalité

La natalité est le rapport qui existe à un moment donné entre le nombre des naissances et celui des habitants

Le taux de natalité est le nombre de naissances pour 1000 habitants, c'est l'expression la plus pratique, celle qui doit être employée le plus souvent, celle qui se lira sur le graphique établi par périodes décennales.



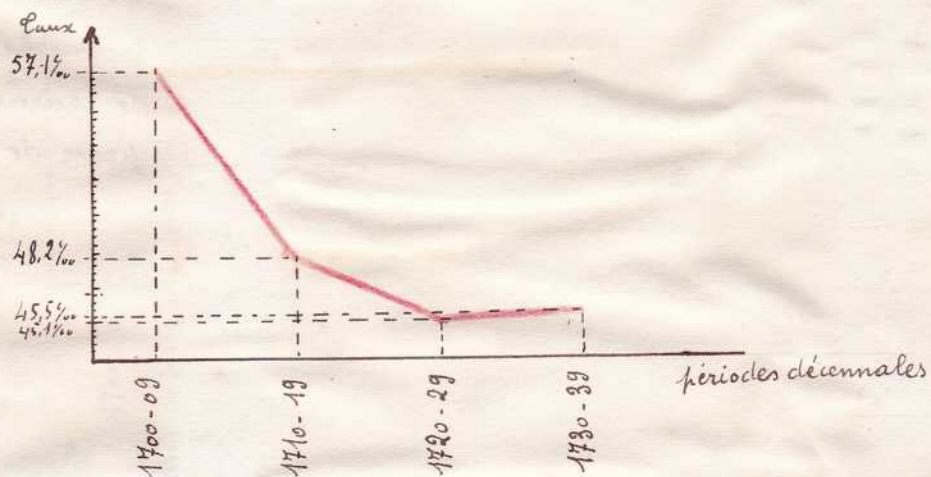
Graphe du taux de natalité par période décennale.

Cette courbe faite sur une grande échelle ferait certainement apparaître une baisse constante car S^t Ka-zaire a certainement suivi dans ses grandes lignes l'évolution de la France

Mortalité

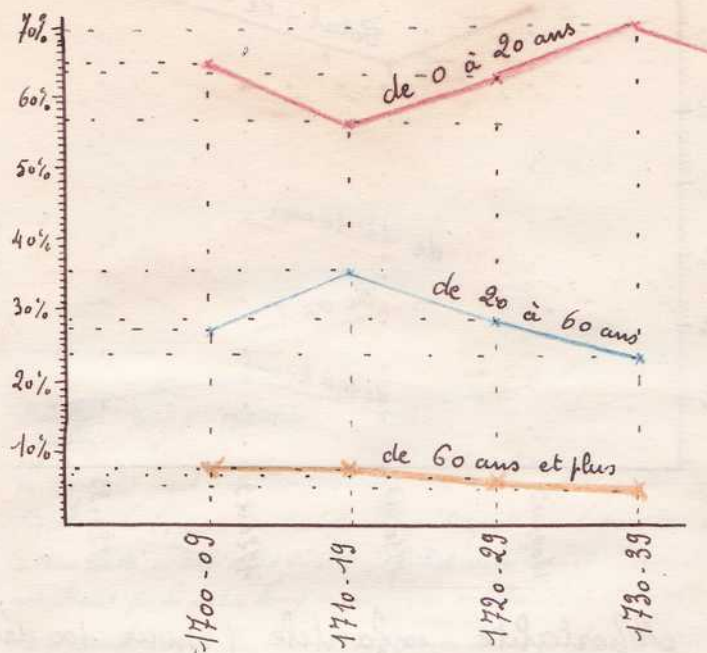
La mortalité est le rapport qui existe à un moment donné entre le nombre des habitants et celui des décès.

Le taux de mortalité est le nombre de décès pour 1000 habitants, tout comme le taux de natalité, c'est l'expression la plus pratique dans l'étude de la mortalité. C'est ce taux que nous lisons dans le graphique ci-dessous



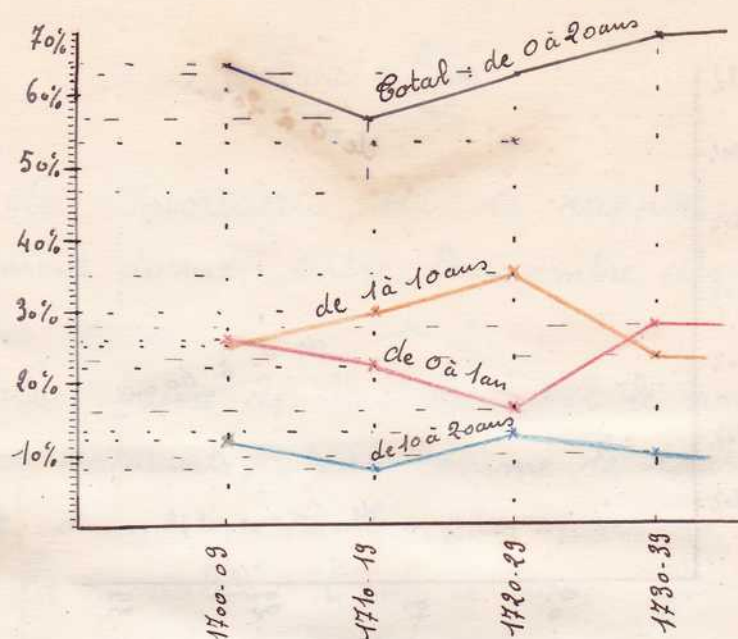
Ici la décroissance de la courbe n'a guère de signification, sur une échelle aussi restreinte. Mais sur une grande échelle, nous devrions retrouver une baisse générale du taux jusqu'à nos jours, avec quelques particularités sur l'ensemble.

La courbe des décès qui suit, nous montre le pourcentage des décès d'après les âges. Du graphique



tel qu'il est ici, aucun enseignement à tirer, mais sur une grande échelle, nous devrions voir, diminuer le pourcentage des décès de 0 à 20 ans jusqu'aux environs de 10%, pourcentage actuel, stationner ou peut-être baisser assez légèrement les décès de 20 à 60 ans et au contraire augmenter fortement les décès de 60 ans et plus.

Merci, et du pouffignu par moy J.L. Maillet Curé de St. Mayaire
 Le trois du mois de septembre mil sept cent cinquante, le sieur Francois L. Biville
 pilote pratique, age de cinquante ans, et devant établi a Quebec et par ordre
 de Mr. Desloges Intendant de la Nouvelle France, ordonné pour le commandement
 de Mr. Desloges, sur le vaisseau L'Orion, en qualité de pilote Chef de Port
 de Belle Isle et de la Riviere du Canada, est mort au port de St. Mayaire des le
 sieur David Aubergiste parois de St. Mayaire, et la quatorze en l'ans a été
 enterré dans le cimetière de la paroisse de St. Mayaire, par Mr. Hardy Secrétaire de
 St. Mayaire assisté du sieur Vincent curé de St. Mayaire en présence de Mr. Desloges
 sieur marchand, de St. Mayaire, et de Mr. Desloges, Intendant de la Nouvelle France
 Vincent curé de St. Mayaire, extrait rapporté et transféré par le sieur Desloges
 et au que dessus, par moy J.L. Maillet Curé de St. Mayaire



Mortalité infantile (pour 100 décès)

Le graphique complète le précédent, et tout comme lui, met en valeur l'importance de la mortalité infantile au XVIII^e siècle. En continuant ce graphique, nous pourrions suivre l'évolution de cette mortalité qui a fortement baissé jusqu'à nos jours. Sur ce graphique peuvent se faire sentir certaines épidémies infantiles, surtout si le graphique est établi par année et non pas par tables décennales. Ainsi en 1754 la "petite vérole"⁽¹⁾ fit de grands ravages parmi les enfants. Les 134 décès de l'année se décomposent comme suit :

41 de 0 à 1 an	} soit 78 de 0 à 5 ans ou 59,5% des décès
37 de 1 à 5 ans	

(1) Voir p. 42

Stomoxys *large* *pacans*

Le 29^e oct^r mil sept. cent. quarante-un a la requeste du procureur
Général de la Signeure de Souleuse ainsi qu'il apert par la bonation
a nous faite en date du 28^e oct^r au les huit heures du matin, étant
actuellement sur les quatre heures du jour, signé queritau Jugeant Royal
a été incluse, dans le Comethere de ceant proche le mur qui separe le dit
Comethere de vers le jardin qui possede pierre salmon muniere environ a
huita huit pieds du mur qui separe le dit Comethere du cadher qui s'unit a la
fontaine dite des mores, le Corps, du nomme Jean Joseph Casarne employe
dans les fermes du Roy Brigadier du Vergeron, qui auroit été aperté par
la descente du Jean Bachelibouscous a bous, accompagné de deux autres
Jesgens prestant de la principauté, François Chagnon chingquies, Jacques Brumard
François Brumard labours a bous son gendre, et par Brehan cadavre
tous de la paroisse de Souleuse, ceux qui savent signer l'ont fait ainsi nous
ces quatre apert declarés au le Juvier de ce enquis. approuvé l'ont signé
ce de par, telles notes a la marge. v. r. B. M.

Enterrement bizarre

Etude du graphique ci-contre.

Remarquons tout d'abord l'irrégularité des courbes des décès et des naissances, principalement celle des décès, puis, la variation en sens inverse des décès et des naissances, en effet lorsque les décès augmentent, presque infailliblement, les naissances diminuent ou inversement.

La mortalité est influencée par les guerres et par les épidémies. Par les épisodes maritimes des trois longues guerres du règne de Louis XV qui seuls intéressent et émeuvent la Saintonge et en particulier notre paroisse. N'oublions pas l'assez grand nombre de marins embarqués sur des navires de guerre et ayant leur foyer dans la paroisse ainsi que l'activité intense du port de Rochefort qui entraînait une circulation de navires dans la Charente très importante. Les blessés ou morts étaient fréquemment débarqués au Port-des-Barques. D'ailleurs souvent les navires venaient se réfugier dans l'embouchure de la Charente, sous la protection des forts, forts de Piedmont, fort Chagneau, fort Lupin, fort de l'île Madame dans la paroisse et sur l'autre rive, fort de l'Eguille, fort de la Pointe et fort du Vergeroux, alors tous les malades et morts à bord des navires étaient descendus à terre dans la paroisse.

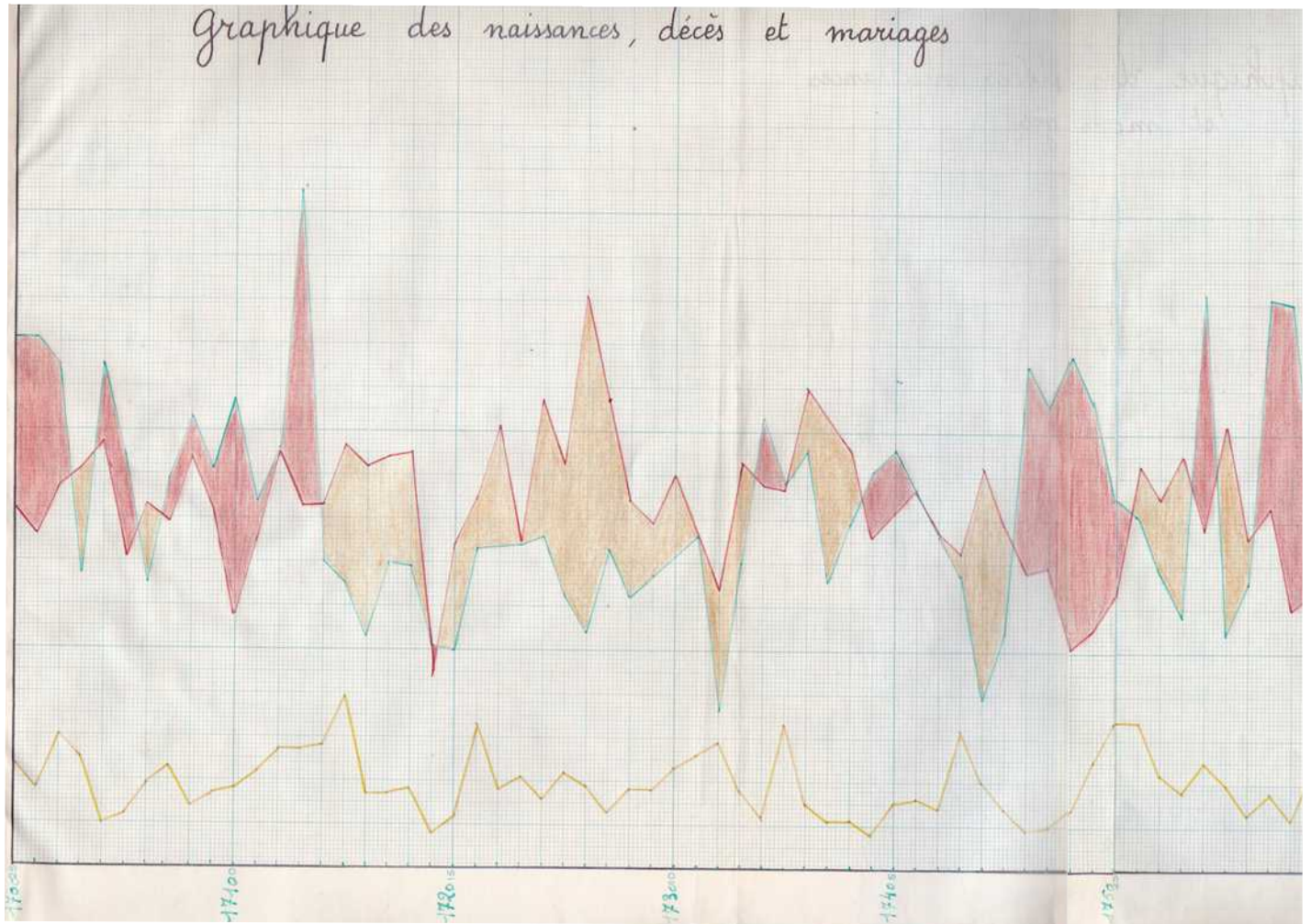
Ainsi nous pouvons expliquer l'importance des décès de 1746 à 1750 par les accrochages qui eu

Graphique des naissances, décès et mariages

150

100

50



riages

150

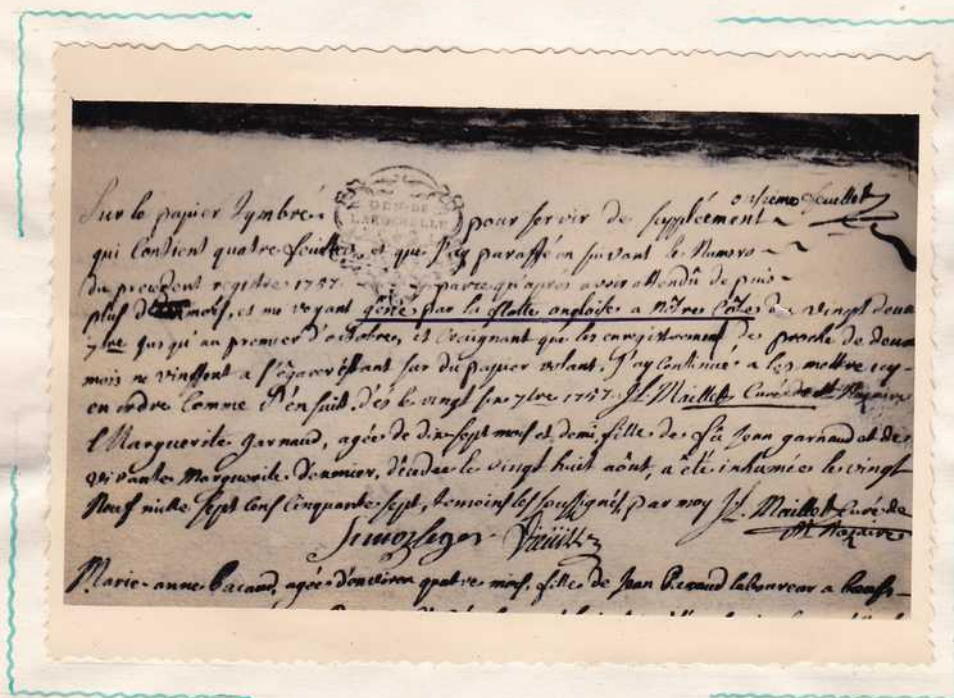
100

50



rent lieu avec les Anglais sur nos côtes, nous trouvons dans les registres, des morts à bord de la frégate "Le Renard", du vaisseau "St Geneviève" du Havre et "La chelle" de La Rochelle, de "l'Invincible", de "l'Union" de La Rochelle etc

Les décès de 1756 à 1761 s'expliquent par la guerre de sept ans, encore avec l'Angleterre, et la mort de 1757, par la prise de l'Île d'Aix par les Anglais. Le document ci-dessous prouve l'émotion qui régnait alors dans la région. Les vaisseaux "Le don



Compte rendu de la venue de la flotte
anglaise.

de Dieu" et la "Côte d'Or" de La Rochelle tous les deux, "La Fortune" de Rochefort, "La Societte" de Bordeaux, la barque "L'Élysabeth de Paimpol" en relâche à Port-des-Barques ont débarqué des morts et malades. Un nantais est mort à Port-des-Barques en qualité de charpentier canonier sur les batteries du roy, "J. Popellin, charpentier du département du département de Bordeaux sur les batteries maritimes de Saintonge, au fort Lupin, est mort" et quelques autres comme cela. D'ailleurs, ceux-ci ne sont probablement pas morts après un combat car il n'y eut pas de lutte ailleurs que dans l'île d'Air; dans la nuit de 29 septembre une galiotte s'avance jusque sous Fouras et lance cinq bombes, l'île Madame reçoit quelques projectiles et c'est tout⁽¹⁾.

Les décès de 1779 à 1782 s'expliquent par la guerre d'Amérique, en effet le pays a été assez éprouvé par sa marine. Des morts nous viennent du "Lupion", de "La Chérèse", de "l'Hubbard" corvette du roy, de "la Dorade" gabarre du roy, de la frégate "L'Éclair", du bâtiment "L'amitié" etc....

Les autres recrudescences de décès peuvent s'expliquer par les épidémies et les disettes. La fin du règne de Louis XIV fut assez misérable pour les paysans et les ouvriers et cela se traduit bien sur le graphique. Cependant le terrible hiver de 1709-1710 n'a pas causé de catastrophe bien que les

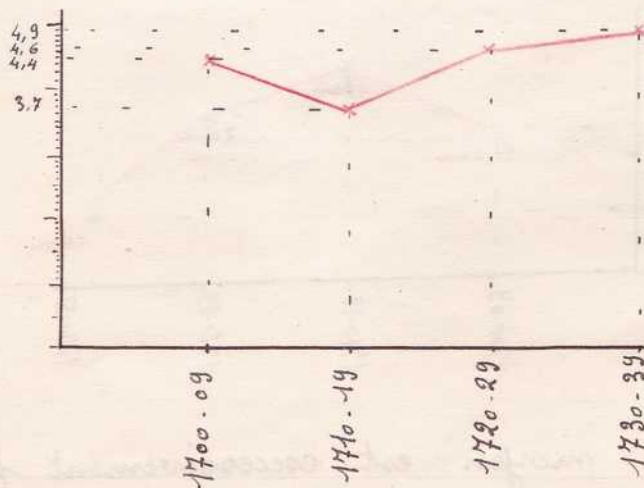
(1) Voir La Morinière dans "l'Annuaire et la Saintonge" de L. Cornet

décès aient largement dépassé les naissances, en effet même en mauvaise année la terre fournit un minimum de nourriture. La recrudescence des décès de 1754 s'explique par l'épidémie de petite vérole qui a touché surtout les enfants. Quant à l'année 1773, nous n'avons trouvé d'explications nulle part, il s'agit très probablement d'une épidémie. Cette année est très caractéristique, les décès montent en flèche alors que les naissances et les mariages diminuent fortement. Et pour terminer, nous voyons qu'à partir de 1790, les troubles révolutionnaires commencent à se faire sentir par un excédent des décès sur les naissances.

L'importance des décès et l'âge moyen très faible peuvent s'expliquer, en dehors des guerres et des épidémies par le paludisme, qui devait sévir encore durement à cette époque puisque les marais furent asséchés de 1650 à 1675 par les Hollandais et qu'au début du XVIII^e siècle il devait rester encore beaucoup de travail pour que cet assèchement soit complet.

La fécondité ⁽¹⁾

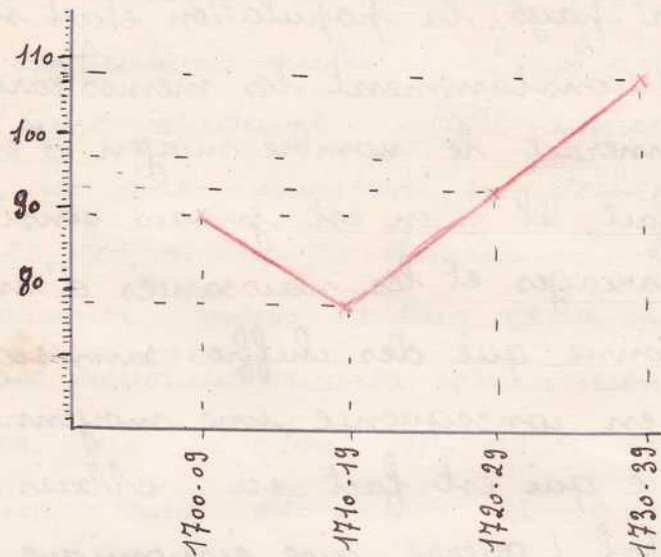
Le taux de fécondité est le rapport entre le nombre des naissances et le nombre des mariages. Si, dans un pays, la population était stationnaire et présentait constamment les mêmes caractéristiques, ce taux donnerait le nombre moyen d'enfants par foyer. En fait, il n'en est jamais ainsi. Rapprocher les mariages et les naissances d'une même année ne donne que des chiffres sans signification. On cherche en conséquence une moyenne sur 8 ou 10 années, ce qui est fait ici. Mais tout changement brutal (guerre, crise économique fréquentes pour la période qui nous intéresse) peut altérer la signification du chiffre trouvé.



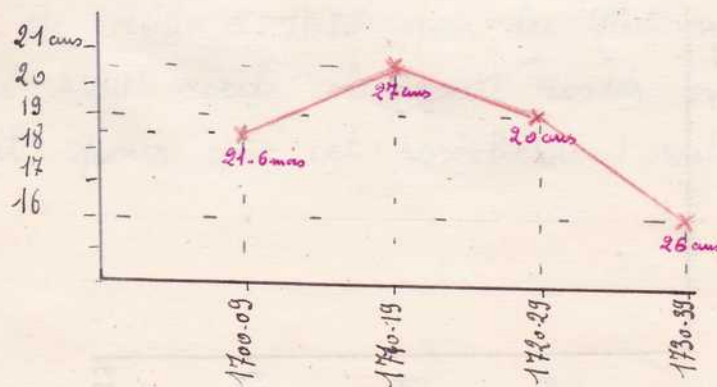
(1) Voir Savvy "La Population" collection "Que sais-je"

La nuptialité

Le taux de nuptialité est le rapport entre la population et le nombre des mariages.



Age moyen des décès



L'âge moyen est excessivement faible. Nous avons indiqué en rouge les âges moyens correspondants pour St Jean-de-Liversay (travail effectué par M^r

Baron, instituteur à La Rochelle). S^r Jean-de-Liveray ne comporte pas autant de marais que S^r Nazaire et avait une vie essentiellement agricole alors que S^r Nazaire avait une vie mixte, agricole et maritime (la vie est encore aujourd'hui mixte mais l'ostréiculture a remplacé la marine de guerre)

L'analphabetisme

De 1771 à 1789, nous avons relevé chaque intéressé et témoin des actes, suivant qu'il sait signer ou non, car nous pouvons voir sur les actes ici présents que le curé mentionne la plupart du temps ceux qui savent signer, et ceux qui ne le savent pas. Nous aboutissons à des résultats tout-à-fait valables en prenant un grand nombre d'actes, ~~par~~ exemple pour dix ans. Voici les résultats.

	1771	1772	1773	1774	1775	1776	1777	1778	1779	1780
savent signer	114	98	160	145	113	80	91	62	82	69
ne savent pas signer	272	272	340	275	303	188	251	250	222	274

	Total	Pour 100 personnes
savent signer	1014	28%
ne savent pas signer	2647	72%

	1781	1782	1783	1784	1785	1786	1787	1788	1789	
savent signer	181	129	148	116	148	164	168	117	116	
ne savent pas signer	290	323	375	262	220	266	379	337	221	

	Total	Pour 100 personnes
Savent signer	1287	32%
Né savent pas signer	2673	68%

Nous pouvons donc admettre qu'il y a environ 70 % d'illettrés dans la paroisse à la veille de la révolution française ←

Il aurait été intéressant d'étudier l'évolution de ce taux d'illettrés durant tout le siècle et encore mieux sur une plus grande échelle.

~ Les protestants ~

Nous avons relevé un certain nombre d'actes d'abjuration dont voici le

1700: 4	1701: 9	1702: 4	1703: 2	1704: 1
1705: 2	1706: 1	1708: 2	1710: 2	1711: 2
1712: 1	1714: 2	1719: 2	1723: 2	1764: 1
1774: 1	1776: 1			

25 août
1685

Nous avons dit au début de cet ouvrage que S^t Nazaire était une forte paroisse catholique, qui mais au XVIII^e siècle car avant la révocation de l'Édit de Nantes, les Protestants étaient nombreux comme sur le reste de la côte d'ailleurs. Les abjurations ci-dessus et le registre protestant prouvent qu'il restait encore des Protestants au XVIII^e siècle.

Avant la révocation, un plan d'action avait été établi contre les Huguenots de Saintonge : pour convertir les matelots sur mer, mettre de bons aumôniers sur les vaisseaux (c'est pour cela que nous trouvons mentionner de tant à autre ces aumôniers à bord du bateau "X"). Un séminaire de ces aumôniers qu'on formerait pour cet employ fut établi à Rochefort. Faire un fonds pour avoir aussi des missions fréquentes sur les côtes, donner

aux Jésuites de Marennes les moyens d'avoir un plus grand nombre de religieux sur la côte et nous en avons trouver un grand nombre en effet, car les religieux établis sous Louis XIV se maintinrent jusqu'à la révolution. Il y avait un aumônier dans chacun des quatre forts, un autre à l'hôpital du roy de Port-des-Barques et peut-être d'autres.

Trente-deux familles⁽¹⁾ au moins quittèrent la paroisse pour le Canada et les Etats-Unis actuels, et il s'agit de familles des plus laborieuses et honorables. Les facilités pour l'évasion étaient en effet très grandes, aucune surveillance ne pouvait être assez efficace pour prévenir les embarquements des religionnaires...

Le Port-des-Barques était le domicile d'Elie Dufaux, François Bridon, Daniel Cargé et autres réfugiés. Plusieurs d'entre eux passèrent en Angleterre dès 1681. Le nom d'Elie Dufaux apparaît dix ans plus tard parmi les colons de New-Orford (Massachusetts). F. Bridon vint à Boston et était "ancien" de l'église française de cette ville à la fin du siècle. Daniel Cargé, charpentier de navires, s'établit à Rhode-Island. Jacques Bellebeau se fixa plus tard en Virginie; Charles Fauchereau et sa femme, Anne Vi-grand, avec leurs enfants se réfugièrent dans la Caroline du Sud.

(1) Archives Nationales T.T. 267 à 269

De S^t Nazaire s'échappèrent, à la même époque, plusieurs familles de marins dont Jean Martin (nous retrouvons dans le registre protestant, un siècle plus tard, un pasteur qui se nomme Martin), François Bouquet, Pierre Gillou, Jean Hain, Jean Vignaud vinrent à New-York. Bathurin Guérin et son fils François se fixèrent dans la Caroline du Sud.

El. Massé⁽¹⁾ nous donne d'utiles renseignements sur la religion au début du XVIII^e siècle, dans un passage qu'il intitule "le caractère des Saintongais vu en 1712". "Pour la religion, les peuples de ces contrées n'en sont pas très observateurs, soit anciens catholiques, soit protestants qu'on appelle nouveaux convertis. Ils se donnent facilement à la nouveauté. Aussi ne faut-il pas être surpris si Calvin établit si facilement sa doctrine dans ces régions. Il n'y a guère de peuple dans le royaume qui soit moins zélé au culte divin, du moins extérieurement, ayant presque tous très peu de soins de leurs églises qui sont malpropres et des plus mal ornées peut-être du monde, quoique la plupart des curés en soient mortifiés et que les peuples soient aisés."

(1) El. Massé. Mémoire, cité par Delage

Conclusion

Nous avons vu la marche à suivre et les divers procédés utiles pour l'étude d'une évolution démographique. Elle doit faire ressortir tout d'abord la corrélation entre l'évolution générale de la France et celle de la commune. Ensuite un examen plus approfondi doit dégager quelques particularités locales qui peuvent s'expliquer grâce aux événements d'histoire locale. C'est pour cela qu'une monographie historique est d'une grande utilité et doit être menée parallèlement à l'étude démographique.

Notons encore une fois que les enseignements en ce qui concerne St Nazaire sont assez pauvres, même pour le XVIII^e siècle, car l'échelle des temps est beaucoup trop restreinte.

— QUELQUES DOCUMENTS —

Division de l'agriculture et des forêts
Bureau de la statistique

Registre pour l'an 1785	
Somme de toutes les impositions pour l'an 1785	
	Église
1785	2130 ⁰⁰
1785	2485 ⁰⁰
1785	2869 ⁰⁰
1785	1571 ¹⁰
1785	7087 ⁰⁰
1785	11254 ⁰⁰
1785	2130 ⁰⁰
1785	2485 ⁰⁰
1785	2869 ⁰⁰
1785	1571 ¹⁰
1785	7087 ⁰⁰

Budget de la paroisse (1785)

(les signataires sont des notables pour la plupart)

Organisation de la "subsistance" des pauvres

(traduit par clb' l'archiviste départemental, photographie)
(impossible à prendre)

"Ce jourd'hui trentième de juin 1709 dans l'assemblée indiquée au prosne ⁽¹⁾ capitulairement assemblés à l'issue des complies dans la maison presbitérale avec le sieur curé soussignés les sieurs Grichambaud Egreteau Merseau ont été élus à la pluralité des voix pour distribuer le pain et travailler à la subsistance des pauvres pendant la première quinzaine de juillet à la place des sieurs Philippe Guillebaud et Gaschet et les sieurs ? et Rossignol d'aller à Soubise recueillir les taxes qui sont dues et concerter avec messieurs les officiers de la manière qu'il faudra agir pour soulager les nécessiteux et en faire le rapport en la prochaine assemblée qui sera indiquée afin qu'on puisse prendre ses mesures sur ce qu'ils nous diront et pour obéir à la déclaration du Roy pour l'élection des gardes et conservateurs des biens de la terre toute l'assemblée a accepté Philippe Rousseau et Jean qui se sont offerts pour cet emploi et Jean Benon que nous avons chargé de veiller en gens de bien et d'honneur à la conservation des biens de la paroisse Fait et arrêté le dit jour mois et an que dessus et ont signé ceux qui l'ont sceu, les sieurs" ⁽¹⁾ et

(1) Les blancs n'ont pas pu être traduits

Marceau ayant déclaré ne le savoir.

(signatures) : Guillon syndic Chiché Rosignol
Philippe Dautant J. Chart(?) Foucault
Rouand Chauvé Gaxhet Paul Bréon
Pierre Lire curé de St Nazaire

Organisation de la subsistance des pauvres.

"Aujourd'hui jour S^r Jean Baptiste l'an du salut mil sept cent neuf capitulairement assemblés dans la maison curiale et pour parvenir à ce qui regarde à la subsistance des pauvres le sieur curé soussigné les sieurs paroissiens soussignés et (en outre?) Maistre Pierre Guilleband Jean Gorrichon Jacques Craisin et André Auger, l'assemblée ayant été indiquée au prône par ledit sieur curé, sommes convenus et avons arrêté.

1- que dans les assemblées où il s'agira de pourvoir à la subsistance des pauvres mendiants ceux des habitants que la nécessité obligera d'avoir recours à la charité publique pour faire subsister eux ou leur famille ne pourront avoir d'entrée cette année là dans les assemblées ou cette matière s'agitera attendu qu'étant parties ils ne peuvent y entrer pour y être juges.

2- que les états soit des pauvres qu'on doit soulager soit des habitants qui doivent contribuer soit des sommes que doivent supporter les contribuable seront faittes (sic) dans une assemblée indiquée préalablement au prône ou assisteront ceux des habitants qui le désireront (?) pourront et voudrons du moins au nombre de dix soit que les juges et officiers des

lieux y assistent ou n'y assistent pas et le tout
se passera à la pluralité des voix de ceux qui se-
ront assemblés.

3. ceux qui auront laissé des deniers pour cette
affaire et qui auront vacqué à la distribution ren-
dront compte dans une pareille assemblée d'habitants.

4. que si la disette et manquement de blé ou
de seigle nécessaire fait que nous ne puissions point
continuer l'ordre commencé et que nous serons forcé
de laisser la liberté à nos pauvres de mendier
dans la paroisse. Messieurs les officiers de seront
suppliés d'ordonner que personne de cette paroisse
ne soit reçu à mendier qu'il n'ait sur la poitrine
une croix bleue qui lui sera cousue après que son
père ou sa parenté si c'est un enfant aura dé-
claré qu'il ne peut le nourrir et que la pauvre-
té ou il se voit réduit soit connue à l'assemblée.
l'estaque nous avons délibéré les jours mois et an
que dessus et avons tous signé à la réserve des-
dits maîtres André Auger Jean Gorrichon Jacques
et Pierre Guillebaud qui ont déclaré ne
savoir signer de ce requis. »

(traduit par M^r l'archiviste départemental)

(photographie impossible à prendre)

[illegible]

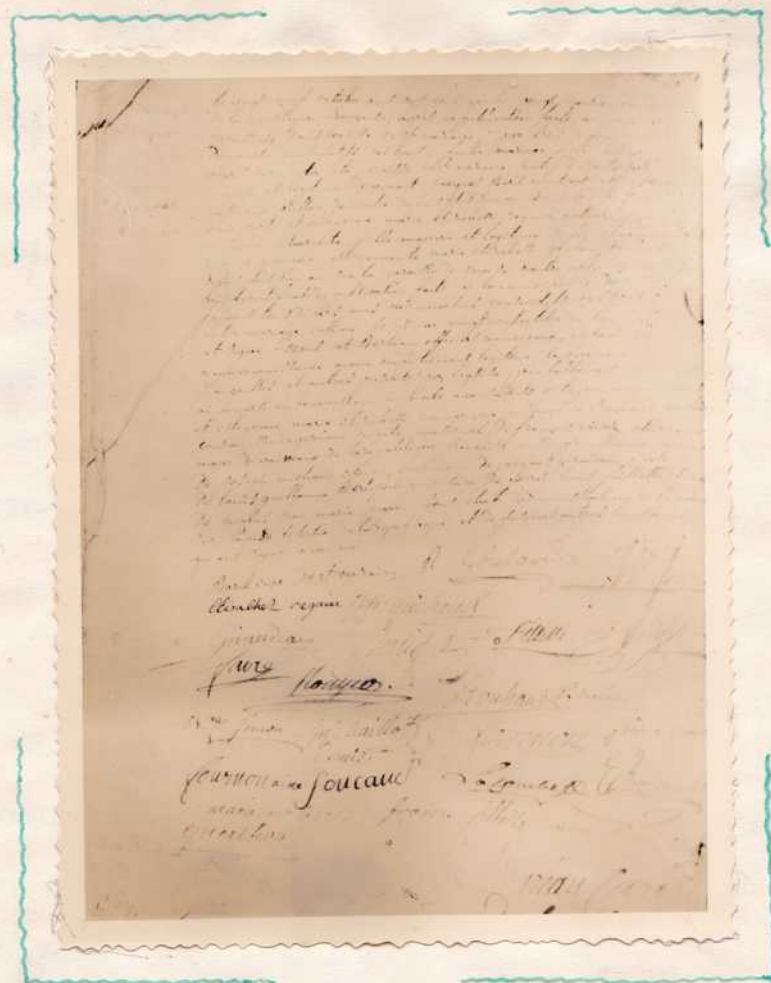
- 80 -

Illustres grandesses 1706.

"C'est ^{par} ordre du roy mon Maistre que j'ai convoqué cette illustre assemblée pour savoir les véritables sentiments de vos excellences sur les deux disgrâces qui sont arrivées aux couronnes en Catalogne et en Flandre le Roy mon Maistre se plaignant du peu de secours qu'il tire de votre part m'a commandé de faire tenir ce conseil pour vous dire que le roi son petit fils ayant été appelé par le droit du sang à la couronne d'Espagne, il ne prétend pas l'y maintenir contre les sentiments de plusieurs de vos excellences pourraient avoir pour l'archiduc.... qui vient sans droit et à main armée troubler le repos de la monarchie. Si sa dignité catholique ce prince si aimable que Dieu vous a donné ne trouvoit pas de place dans tous les cœurs de la nation n'ayant rien fait contre les lois du Royaume ni contre la religion comment pourra t-on croire qu'une nation si chrétienne et si catholique puisse prendre le parti d'un usurpateur accompagné d'un nombre d'hérétiques qui ne cherche son établissement que dans le renversement des autels.

Le Roy mon maistre préférant le culte de Dieu a
toutes les couronnes de la terre consentiroit plutôt au
retour du Roy son petit fils que d'être l'auteur de
tous les sacrilèges qui se commettent pour envahir
cette monarchie, c'est pourquoy il supplie vos excel-
lences de vouloir leur cœur et lui faire con-
naître leurs véritables sentiment pour leur prince.

(traduit par M^r l'archiviste)



Mariage du prêtre constitutionnel

Jacques Baril, fils de négociant, natif de Rochefort et Elisabeth Réguer,
native de Conmoy-Charente, le 29 oct. 1792, au premier de la République

